

Responsable ressources humaines

RNCP16630 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	315n
Code(s) ROME	M1503, M1502
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	28/04/2016

Certificateur(s)

CCI Grand Hainaut

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Responsable ressources humaines (RH) assure la responsabilité de la fonction RH d'un site, d'une zone géographique, d'une filiale ou pour une population donnée et relaye dans le cadre de son périmètre d'action, la politique RH définie par la Direction.

Le responsable ressources humaines exerce les domaines d'activités suivants:

- la définition du plan d'action RH
- La coordination et le suivi du développement RH de l'unité
- La supervision de la gestion administrative du personnel et de la paie
- La conduite de projets RH spécifiques
- L'organisation du dialogue social
- Le management et l'accompagnement de responsables et collaborateurs

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les candidats sont évalués sur leurs compétences à :

- Elaborer un plan d'action RH, en veillant au respect des contraintes législatives et réglementaires
- Piloter le développement RH de l'unité, dans le respect des budgets définis
- Superviser la gestion administrative du personnel et de la paie
- Piloter les différentes étapes d'un projet RH depuis sa conception jusqu'à sa mise en oeuvre et son évaluation
- Organiser le dialogue social en organisant les élections des IRP et en préparant et animant les réunions de concertation
- Mettre en oeuvre un management fonctionnel, transversal et hiérarchique adapté

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le RRH exerce sa fonction dans tous les secteurs d'activités.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsables ressources humaines

Adjoint de DRH

Responsable développement RH

Responsable formation

Responsable recrutement
responsable de l'administration du personnel

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 135 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 515
Jugés difficiles à recruter	24 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

75% professionnels domaine RH

25% représentants centres de formation

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE

idem

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	28/04/2016
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP2084

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP27028

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.grandhainaut.cci.fr

WWW.versailles.cci.fr

www.ifa-rambouillet.fr

www.escia.fr

<http://www.grandhainaut.cci.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16630/>